



PRIX  
**LA RELIURE DU LIMOUSIN**  
POUR LA RESTAURATION  
DU PATRIMOINE ÉCRIT

ÉDITION 2024

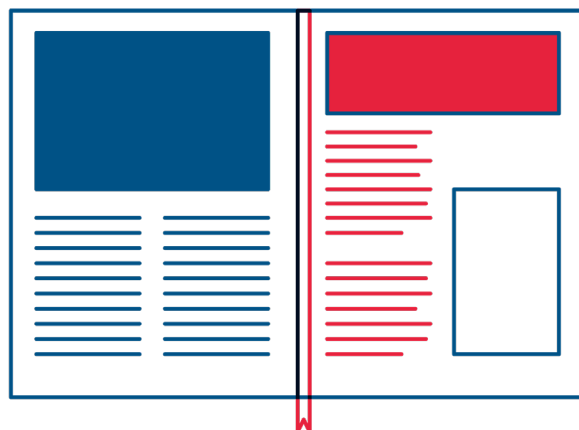


# PRIX LA RELIURE DU LIMOUSIN

## POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE ÉCRIT


Le patrimoine écrit et graphique en France englobe une vaste gamme de documents conservés à la fois dans des collections publiques et privées. Ces documents comprennent des livres imprimés, des manuscrits, des estampes, des partitions musicales, des cartes et des plans ainsi que des archives. Si certains trésors sont remarquablement conservés, d'autres nécessitent des travaux de restauration. Faute de moyens, les propriétaires ne peuvent s'offrir l'expertise d'entreprises spécialisées.

**Le prix La Reliure du Limousin est une nouvelle initiative qui vient soutenir chaque année un propriétaire d'un patrimoine écrit en lui faisant bénéficier des savoir-faire uniques de l'entreprise dans le but de préserver ses collections. Les artisans de La Reliure du Limousin mettront en pratique leurs expertises au profit du projet retenu : travaux de restauration et / ou de reliure artisanale de conservation.**



L'objectif principal de la restauration d'un document est de préserver à la fois l'information qu'il contient et son support, quel que soit leur nature.

La Reliure du Limousin, Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), est en mesure de restaurer tous types de papiers et reliures de documents anciens grâce à son expertise pluriannuelle. Pour chaque ouvrage, les restaurateurs tiennent compte de divers facteurs tels que la composition, le poids, la couleur et la nature des encres (manuscrites, tapuscrites ou imprimées). Les méthodes employées garantissent la réversibilité des opérations effectuées. Cette éthique de travail de La Reliure du Limousin garantit une restauration de qualité, respectueuse des matériaux et des savoir-faire selon les principes chers à la Sauvegarde de l'Art Français.



ad caritatez ei<sup>9</sup> p<sup>r</sup> mariā & h<sup>o</sup>  
atez triplicis cāe quā h<sup>3</sup> re  
**¶** Quero p<sup>o</sup> circa h<sup>o</sup>. **V**t  
re<sup>u</sup> oīuz cābiliū de neccitat  
p<sup>r</sup>sonis. & intelligo re<sup>u</sup> oī  
quocūq; eē. & hoc de necc  
est eē nisi in tribus. q<sup>r</sup>  
1<sup>a</sup> 2<sup>a</sup> 3<sup>a</sup> 4<sup>a</sup> 5<sup>a</sup> 6<sup>a</sup> 7<sup>a</sup> 8<sup>a</sup> 9<sup>a</sup> 10<sup>a</sup> 11<sup>a</sup> 12<sup>a</sup> 13<sup>a</sup> 14<sup>a</sup> 15<sup>a</sup> 16<sup>a</sup> 17<sup>a</sup> 18<sup>a</sup> 19<sup>a</sup> 20<sup>a</sup> 21<sup>a</sup> 22<sup>a</sup> 23<sup>a</sup> 24<sup>a</sup> 25<sup>a</sup> 26<sup>a</sup> 27<sup>a</sup> 28<sup>a</sup> 29<sup>a</sup> 30<sup>a</sup> 31<sup>a</sup> 32<sup>a</sup> 33<sup>a</sup> 34<sup>a</sup> 35<sup>a</sup> 36<sup>a</sup> 37<sup>a</sup> 38<sup>a</sup> 39<sup>a</sup> 40<sup>a</sup> 41<sup>a</sup> 42<sup>a</sup> 43<sup>a</sup> 44<sup>a</sup> 45<sup>a</sup> 46<sup>a</sup> 47<sup>a</sup> 48<sup>a</sup> 49<sup>a</sup> 50<sup>a</sup> 51<sup>a</sup> 52<sup>a</sup> 53<sup>a</sup> 54<sup>a</sup> 55<sup>a</sup> 56<sup>a</sup> 57<sup>a</sup> 58<sup>a</sup> 59<sup>a</sup> 60<sup>a</sup> 61<sup>a</sup> 62<sup>a</sup> 63<sup>a</sup> 64<sup>a</sup> 65<sup>a</sup> 66<sup>a</sup> 67<sup>a</sup> 68<sup>a</sup> 69<sup>a</sup> 70<sup>a</sup> 71<sup>a</sup> 72<sup>a</sup> 73<sup>a</sup> 74<sup>a</sup> 75<sup>a</sup> 76<sup>a</sup> 77<sup>a</sup> 78<sup>a</sup> 79<sup>a</sup> 80<sup>a</sup> 81<sup>a</sup> 82<sup>a</sup> 83<sup>a</sup> 84<sup>a</sup> 85<sup>a</sup> 86<sup>a</sup> 87<sup>a</sup> 88<sup>a</sup> 89<sup>a</sup> 90<sup>a</sup> 91<sup>a</sup> 92<sup>a</sup> 93<sup>a</sup> 94<sup>a</sup> 95<sup>a</sup> 96<sup>a</sup> 97<sup>a</sup> 98<sup>a</sup> 99<sup>a</sup> 100<sup>a</sup>

# UN OBJECTIF COMMUN

**Forts de leurs objectifs communs, la Reliure du Limousin et la Sauvegarde de l'Art Français ont souhaité s'associer pour créer un prix en mécénat de compétence afin de soutenir une restauration dans le domaine du patrimoine écrit.** En tant qu'entreprise engagée dans la restauration du patrimoine écrit, la Reliure du Limousin souhaite faire bénéficier un porteur de projet de son expertise.

En tant qu'opérateur, la Sauvegarde de l'Art Français coordonne l'appel à projet et les candidatures. En tant que mécène, La Reliure du Limousin offre au lauréat une prestation issue de son savoir-faire.

Le prix la Reliure du Limousin récompense un porteur de projet avec une restauration correspondant aux savoir-faire de l'entreprise : restauration d'une pièce issue des fonds d'archives, d'abbayes ou de bibliothèques.

## ÉLIGIBILITÉ DU CANDIDAT

Sont appelés à concourir pour le Prix La Reliure du Limousin :

- **Les collectivités (communes, intercommunalités, départements, régions)**
- **Les institutions**
- **Les musées**
- **Les fondations**
- **Les associations loi 1901**
- **Les diocèses & associations religieuses**

## ÉLIGIBILITÉ DU PROJET

Le prix vise à permettre la restauration d'une pièce iconique du patrimoine écrit :

- **Parchemin**
- **Document figuré**
- **Registre**
- **Manuscrit**
- **Ouvrage imprimé...**

**Afin d'être soutenue, cette pièce devra présenter un intérêt patrimonial particulier, être une pièce unique ou avoir un poids historique et mémoriel fort.**



# COMMENT CANDIDATER ?

Le dossier de candidature devra être composé des éléments suivants :

- Une lettre de présentation du projet.
- Une note descriptive : historique de l'objet et son contexte.
- Quelques photographies sous plusieurs angles, présentant l'état de dégradation (3 à 5 minimum).

Une fois le dossier réceptionné, un accusé de réception est transmis au candidat.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse :

[reliuredulimousin@sauvegardeartfrancais.fr](mailto:reliuredulimousin@sauvegardeartfrancais.fr)

## DOTATION DU PRIX

La Reliure du Limousin offre son expertise sous la forme d'un mécénat de compétence avec une restauration patrimoniale d'une valeur inférieure ou égale à 20 000 €.

La prestation sera délivrée au lauréat une fois que ce dernier aura accompli toutes les formalités nécessaires préalablement à l'exécution des travaux, dans un délai d'un an suivant la signature d'une convention avec la Reliure du Limousin et la Sauvegarde de l'Art Français.

## COMPOSITION DU JURY & REMISE DU PRIX

Après réception par la Sauvegarde de l'Art Français, les projets candidats seront analysés par un comité de sélection afin de déterminer un lauréat.

Le comité de sélection est composé de :

- Théophile de Bonnaventure, directeur général de la Reliure du Limousin
- Olivier de Rohan Chabot, président de la Fondation La Sauvegarde de l'Art Français
- Olivier Maupin, directeur du Centre de Formation de Restauration du Patrimoine Écrit (CFRPE)

La remise du prix 2024 aura lieu lors du Salon International du Patrimoine Culturel (du 24 au 27 octobre 2024).

## CONTACTS :

### La Sauvegarde de l'Art Français

Damien Bigot  
Directeur du développement  
et Responsable des Prix  
dbigot@sauvegardeartfrancais.fr  
01 48 74 98 90

### La Reliure du Limousin

Caroline Bappel  
Attachée commerciale  
c.bappel@lareliure.fr

